

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS D'HYDRO ONE NETWORKS INC.

Hydro One Networks Inc. a déposé une requête en vue d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité et d'autres frais.

Soyez mieux renseigné. Donnez votre opinion.

Hydro One Networks Inc. a déposé une requête à la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité en date du 1er janvier 2018 et ce, chaque année pour quatre autres années jusqu'au 31 décembre 2022. Si la requête est approuvée, un client résidentiel typique d'Hydro One Networks Inc. utilisant 750 kWh par mois, verra des augmentations comme celles présentées dans le tableau ci-dessous :

2018 une augmentation de 2,79 \$ par mois
2019 une augmentation de 2,47 \$ par mois
2020 une augmentation de 2,31 \$ par mois
2021 une augmentation de 1,95 \$ par mois
2022 une augmentation de 2,23 \$ par mois

D'autres clients, dont des entreprises, pourraient aussi être touchés.

Hydro One Networks Inc. a aussi acquis les actifs de Norfolk Power, de Haldimand County Hydro et de Woodstock Hydro. Les tarifs de distribution des anciens clients de ces distributeurs resteront gelés aux niveaux actuels jusqu'au 31 décembre 2020. Dans le cadre de la présente requête, les tarifs de distribution de ces clients seront aussi augmentés au 1er janvier 2021 et au 1er janvier 2022.

Si la requête est approuvée, un ancien client résidentiel typique de ces trois distributeurs, utilisant 750 kWh par mois, verra des augmentations comme celles présentées dans le tableau ci-dessous :

| Anciens services publics | Augmentation | |
|--------------------------|------------------|------------------|
| | 2021 | 2022 |
| Norfolk Power | 3,18 \$ par mois | 1,09 \$ par mois |
| Haldimand County Hydro | 4,52 \$ par mois | 1,09 \$ par mois |
| Woodstock Hydro | 1,08 \$ par mois | 0,84 \$ par mois |

D'autres anciens clients de ces distributeurs, dont des entreprises, pourraient aussi être touchés.

Hydro One Networks Inc. a également déposé une requête concernant de nouveaux frais de service et des ajustements à apporter à un grand nombre de ses frais de service spécifiques, y compris les hausses de tarifs applicables au recouvrement des comptes, à la déconnexion, à la reconnexion et au retrait des appareils de contrôle de la consommation et à l'accès aux poteaux électriques d'Hydro One Networks Inc. Nous vous encourageons à bien examiner la requête afin de déterminer si ces modifications sont susceptibles de s'appliquer à vous.

Le gouvernement de l'Ontario a présenté le *projet de loi 2017 relatif au Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables* qui, s'il est adopté, mettra en place des réductions des tarifs d'électricité à partir de l'été 2017. Les montants présentés ci-dessus sont fournis avant la déduction de tout crédit qui serait applicable en fonction du *projet de loi 2017 relatif au Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables*.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA DES RENCONTRES COMMUNAUTAIRES

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) sera l'hôte de plusieurs rencontres communautaires régionales. Veuillez consulter le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à l'adresse www.oeb.ca/fr, sous le numéro de dossier EB-2017-0049, pour plus de détails sur les rencontres dans votre région. Les rencontres communautaires sont conçues de façon à permettre aux clients de :

- En apprendre davantage sur la requête de modification des frais et des tarifs déposée par Hydro One
- Découvrir comment la CEO entend examiner cette requête
- Participer et faire part de vos commentaires sur la requête présentée à la CEO

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO tiendra une audience publique afin d'examiner la requête déposée par Hydro One. Au cours de l'audience, la CEO interrogera Hydro One au sujet de ce dossier concernant l'augmentation des tarifs. Elle entendra également les questions et les arguments des clients individuels et des groupes qui représentent les clients d'Hydro One. À la fin de l'audience, elle décidera de l'augmentation qu'elle accordera, le cas échéant.

Hydro One a déposé une requête concernant l'approbation des tarifs sur une période de cinq ans. Il se peut que vous ne receviez pas d'avis de futures modifications de tarifs pendant cette période de cinq ans.

La CEO est un organisme public indépendant et impartial. Elle rend des décisions qui servent l'intérêt public. Son but est de promouvoir un secteur d'énergie viable et rentable financièrement qui vous offre des services énergétiques fiables à un coût raisonnable.

SOYEZ RENSEIGNÉ ET DONNEZ VOTRE OPINION

Vous avez le droit de recevoir des renseignements concernant cette requête et de participer au processus.

- Vous pouvez dès maintenant consulter la requête d'Hydro One sur le site de la CEO.
- Vous pouvez assister à la rencontre communautaire organisée par la CEO où vous pourrez poser des questions, faire part de vos commentaires et exprimer vos inquiétudes.
- Vous pouvez présenter des observations par écrit qui seront examinées durant l'audience.
- Vous pouvez participer activement à l'audience (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous d'ici le **[le prestataire de services média de la CEO insérera la date, 10 jours suivant la date de publication]**, sinon l'audience sera entamée sans votre participation et vous ne recevrez aucun autre avis concernant cette instance.
- Vous pourrez passer en revue la décision rendue par la CEO et ses justifications sur son site Web, à la fin du processus.

SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ

Les frais proposés concernent les services de distribution d'Hydro One. Ils font partie des frais de livraison, l'un des cinq éléments figurant sur votre facture d'électricité. Le numéro de ce dossier est **EB-2017-0049**. Pour en savoir davantage sur cette audience, sur les démarches à suivre pour présenter des observations ou pour devenir un intervenant, ou encore pour accéder aux documents concernant ce dossier, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2017-0049** dans la liste publiée sur le site Web de la CEO : www.oeb.ca/notice Vous pouvez également poser vos questions à notre centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

AUDIENCES ÉCRITES OU ORALES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : orales et écrites. Hydro One a déposé une requête d'audience écrite. La CEO étudie actuellement cette requête. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour exprimer votre opinion au plus tard le **[le prestataire aux services média de la CEO insérera la date, 10 jours suivant la date de publication]**.

CONFIDENTIALITÉ

Si vous présentez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de votre lettre seront versés au dossier public et publiés sur le site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse personnelle et votre adresse courriel seront gardés confidentiels. Si vous êtes une entreprise, tous vos renseignements demeureront accessibles au public. Si vous faites une requête de statut d'intervenant, tous vos renseignements seront du domaine public.

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).

